tation dans chacun de ces deux massifs, mais ils subsisteront tous les deux alors que vous aurez reconnu qu'il vaudrait mieux n'en avoir planté qu'un seul dans l'origine. Nous ferons encore observer, eu égard à la croissance des arbres, toujours trop lente au gré du propriétaire pressé de les voir grandir, que cette croissance est ralentie dans les premières années quand les arbres, trop rapprochés, se nuisent mutuellement. Le second inconvénient, la nudité, peut plus aisément disparaître lorsque le temps, par une cause quelconque, ne fait pas acquérir aux arbres les dimensions sur lesquelles on avait compté ; il ne s'agit que de replanter dans les intervalles. Toutefois, ces repeuplements tardifs d'un bosquet trop maigre dans l'origine ne remplissent pas toujours le but qu'on se propose en replantant. Parmi les arbres comme parmi les hommes, les gros mangent les petits ; un jeune arbre, planté tardivement entre des arbres déjà forts, trouve la place déjà en partie occupée par les racines de ses voisins ; à mesure que les siennes s'étendront, il faudra qu'elles disputent leur nourriture à celles d'arbres beaucoup plus forts que lui, et jamais, pour cette raison, l'arbre planté après coup ne rejoindra, à moins de soins particuliers, ceux qui ont sur lui seulement quelques années d'avance.

L'accroissement probable des arbres d'après la nature du sol, celle du climat, et celle aussi de chaque espèce d'arbre employée dans les plantations du jardin paysager, est au nombre de ces faits connus d'avance, sur lesquels le jardinier expérimenté ne saurait se tromper de beaucoup. C'est au moment où il trace son projet sur le papier qu'il doit se figurer ce que sera son œuvre dans trente ou quarante ans, afin de calculer sa composition dans la prévision des divers états par lesquels elle doit passer à des époques déterminées. Sans doute il ne faut pas sacrifier complétement le présent à l'avenir ; mais il faut encore moins sacrifier totalement l'avenir au présent, et abuser de la confiance d'un propriétaire, en lui livrant des bosquets en fort bon état, à l'usage de trois ou quatre ans, mais qu'il lui faudra refaire dix ans plus tard.

Il y a des circonstances où le plan est, pour ainsi dire, tout tracé, où l'art ne peut que suivre les indications de la nature ; c'est lorsque la distribution naturelle des eaux, des rochers, des bois et des prairies est déjà par elle-même pleine de poésie et de charme sans l'intervention de la main de l'homme. Il lui suffit dans ce cas de faire mieux ressortir par quelques moyens artificiels les beautés naturelles du site, en démasquant les objets trop peu apparents, donnant une direction plus favorable aux eaux vives, et distribuant avec goût les objets d'art ; c'est là tout ce qu'il peut avoir à indiquer sur le plan, ainsi que le tracé des allées et des sentiers ; les trois quarts de la besogne sont faits avant qu'elle soit commencée. Mais on conçoit combien il est rare d'avoir à créer un jardin paysager dans des circonstances aussi favorables. Disons-le toutefois, à la honte d'un grand nombre de propriétaires opulents, ce ne sont pas les sites pittoresques qui manquent, c'est la volonté de débourser quelque argent pour les embellir. Nous avons des départements entiers où l'on ne rencontre pas un seul jardin paysager, et où, pour ainsi dire, tout est jardin dans le paysage ; il ne s'agirait que de tirer parti, souvent à très peu de frais, des beautés naturelles de la contrée, beautés qui, faute de goût, ne sont pas même remarquées la plupart du temps.

§ II. — Tracé sur le terrain.

Une fois le plan arrêté après des études sérieuses et approfondies, il est temps de commencer à le mettre à exécution ; il faut d'abord en transporter le tracé sur le terrain. Un premier tracé n'est qu'une ébauche incapable de donner une idée de ce que sera l'œuvre achevée, surtout en raison des mouvements artificiels du terrain, des collines et des vallons artificiels, dont on ne peut que marquer la position par des piquets, de même qu'il est impossible d'indiquer autrement les modifications qu'on se propose d'apporter par des déblais et des remblais, à l'inclinaison des pentes naturelles dont le terrain sur lequel on opère peut être accidenté.

Des pieux de hauteur suffisante doivent indiquer les points culminants des parties du terrain qu'il faudra exhausser ; ces points et ceux qui marquent la profondeur des excavations à effectuer seront géométriquement déterminés, afin que l'ouvrier, agissant seulement des bras, ne soit pas exposé à grossir les frais par un travail inutile.

Le tracé de la place que doivent occuper les bois et les bosquets se fait différemment ; les lignes de ce tracé doivent être attaquées avec hardiesse sur le terrain, au moyen du bâton ferré ; elles ne doivent figurer que les principaux contours, sans s'arrêter aux détails ; ce premier travail fait, les lignes sont indiquées par des piquets éloignés l'un de l'autre de 5 à 6 mètres ; pour des lignes d'un très grand développement, ils peuvent même être beaucoup plus écartés. Dans l'exécution, on ne perdra pas de vue que la nature ne dessine pas les limites des forêts et des champs découverts, par des lignes nettement arrêtées, mais par des transitions que ne peut représenter une ligne régulière.

Lorsque quelque portion des limites extérieures de la forêt semblera, d'après le tracé sur le terrain, trop monotone, et dépourvue d'effet pitorresque, on marquera sur divers points choisis avec discernement, à 15, 20 ou 30 mètres de la lisière du bois, la place de divers arbres isolés, ou de groupes d'arbres, choisis parmi ceux dont la verdure ou plus claire ou plus foncée que celle des massifs en avant desquels ils sont destinés à être vus, permet à leurs formes de se dessiner sur ces massifs avec plus